

LA FICHE PRATIQUE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

MA SEMAINE À L'ÉCOLE

LE PORTAIL FAMILLE : UN OUTIL PRATIQUE AU QUOTIDIEN

La Ville est équipée d'un logiciel métier enfance qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants aux activités depuis chez eux, mais également :

- Modifier et communiquer tout changement dans le foyer.
- S'inscrire aux activités, les consulter, les modifier, les annuler, découvrir et/ou revoir les modalités réglementaires d'inscription grâce aux infos ou règlements postés en ligne et accessible à tous.
- Entretenir un contact plus direct avec les services de la ville en recevant des informations et/ou des messages personnalisés, y répondre et visualiser le suivi si besoin.
- Télécharger les factures et consulter l'historique.
- Payez par TIPI (titre payable par internet), recevoir une relance avant édition du titre de paiement et intervention du Trésor Public.

LE PORTAIL FAMILLE, C'EST PAR ICI :



https://portalssl.agoraplus.fr/magnanville/portail_display.home

RESTAURATION SCOLAIRE

Placée sous la responsabilité de la commune, la pause du midi, est un temps de repas et de détente pour les élèves. Il est encadré par le personnel communal. Tous contribuent à ce que ce moment soit ressourçant et agréable dans le respect de chacun.

En fonction des effectifs et des sites, deux services peuvent être mis en place entre 11h30 et 13h00 ; les rotations de service dépendent des emplois du temps des classes.

La société Convivio est en charge de la préparation des repas qui se fait à la cuisine centrale de l'école « Les Marronniers ». Les plats sont ensuite livrés dans les groupes scolaires des Cytises et des Tilleuls ainsi qu'à la Cabane aux Loisirs. Les menus sont élaborés par Convivio et validés lors de commissions menus qui ont lieu tous les deux mois avec les parents d'élèves, l'équipe de Convivio (nutritionniste, cuisinier...), les élus de secteur et le service scolaire.

La préparation des repas est planifiée la veille pour le lendemain en fonction du nombre de réservations. Pour éviter le gaspillage des repas et veiller à une organisation cohérente de la prise en charge des enfants, le dernier délai pour réserver/annuler le repas de votre enfant est la veille avant midi.

Les inscriptions se font via le portail famille.



LE MÉMO UTILE !

Je réserve	Je viens	Je paie
Je réserve	Je ne viens pas	Je paie

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour toutes inscriptions scolaires, présentez-vous au service accueil de la mairie avec les pièces qui correspondent à votre situation.

- Liste des pièces :



Les inscriptions scolaires, pour les enfants nés en 2021, du lundi 19 février au vendredi 5 avril 2024.

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

L'étude surveillée, gérée par la commune, fonctionne de mi-septembre à mi-juin. Elle est dirigée et animée par des professeurs des écoles de la ville et des employés hors Éducation Nationale. C'est un service qui permet à l'élève de revoir les apprentissages de la journée, parfois de faire les devoirs demandés et non une « garderie ».

L'inscription à l'étude devra être proposée par l'enseignant, après évaluation des besoins de l'enfant, en lien avec les services de la ville.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie sur dossier, après orientation de l'école.

ACCUEIL DE LOISIRS ET RESTAURATION SCOLAIRE : BON À SAVOIR

- Les accueils du matin et du soir peuvent être réservés ou annulés la veille 12h pour le lendemain comme la restauration scolaire contre 7 jours auparavant.
- Les délais de réservation et d'annulation sont maintenus à 2 jours pour les mercredis, à 15 jours pour les petites vacances et de 20 jours pour la période estivale.
- Les mercredis et durant les vacances l'accueil du matin se fera jusqu'à 9h30.
- Les enfants peuvent venir en demi-journée le mercredi :
 - Les parents peuvent récupérer les enfants entre 13h15 et 13h30 pour qu'ils participent à une autre activité extrascolaire menée par le tissu associatif ou autre.
 - Le matin les parents peuvent déposer les enfants au complexe sportif pour l'EMO (École Municipale Omnisport) et faire la demi-journée après-midi à l'accueil de loisirs. Ainsi les parents n'auraient qu'à venir entre 17h et 19h pour récupérer les enfants au centre avec la tarification adéquate pour ce nouveau service.
- Les enfants ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) obligeant les parents à fournir un panier repas participent aux frais d'encadrement, des fluides, des infrastructures communales à hauteur d'un euro par jour.

Les tarifs des services municipaux €

Les tarifs appliqués pour la restauration scolaire, le péri et l'extra scolaire, sont calculés en fonction des revenus et de la composition de la famille, avec un taux d'effort (coefficient multiplicateur) permettant d'obtenir un tarif individualisé et progressif. Pour les extra-muros, un tarif unique s'applique.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

PÉRI & EXTRA SCOLAIRE

Les accueils périscolaires et extrascolaires facilitent la conciliation entre la vie professionnelle des parents et la vie scolaire des enfants. Ils répondent aux besoins de garde et d'activités, autour de l'école. Ils sont réglementés et dépendent des conditions des accueils collectifs de mineurs (ACM).

Accueil périscolaire :

- **Matin** : accueil échelonné dans chaque école de 7h10 à 8h10. Fermeture impérative du portail de l'école à 8h10. Au-delà, les enfants attendront l'accueil scolaire.
- **Soir** : 16h30-19h, à la Cabane aux loisirs pour les maternels et à la Maison de l'enfance pour les élémentaires.
- **Les mercredis** : accueil à la journée, même lieu que le périscolaire du soir.

Accueil extrascolaire :

- Du lundi au vendredi, pendant les vacances scolaires, à la Cabane aux Loisirs, de 3 à 5 ans et à la Maison de l'Enfance, de 6 à 12 ans.

Les inscriptions se font via le portail famille.



LE MÉMO UTILE !

Je réserve	Je viens	Je paie
Je réserve	Je ne viens pas	Je paie
J'ai réservé après les délais d'inscription *	Je viens	Je paie + majoration
J'ai réservé après les délais d'inscription *	Je ne viens pas	Je paie + majoration

* Sous réserve de places disponibles

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le Relais Petite Enfance de Magnanville-Buchelay, informe et accompagne les parents dans leurs démarches de recherche d'un mode de garde pour votre jeune enfant. Il propose aussi des animations collectives d'éveil pour les enfants et de professionnalisation pour les assistantes maternelles.

+ d'infos sur le RPE :

Relais Petite Enfance "La Buscalide"
Béatrice LE BOUBENNEC
Éducatrice de Jeunes Enfants, Responsable du RPE
6 rue Gabriel Péri 78200 Buchelay
Tél : 01 30 98 34 97

Les inscriptions sont font auprès du RPE.

Cette fiche pratique vous permet de retrouver plus facilement et rapidement les informations essentielles tout au long de l'année scolaire de votre enfant.

POUR ALLER + VITE :
Flashez les QR codes avec votre smartphone.

POUR + D'INFOS : 
Contactez le service scolaire de la mairie au 01 30 92 87 27
ou par mail à contact@mairie-magnanville.fr

ÉCOLE MUNICIPALE OMNISPORTS (EMO) & CLUB ADOS

EMO : En complément de l'accueil de loisirs, l'école municipale omnisports propose une orientation plus sportive du temps libre, pour les jeunes âgés jusqu'à 11 ans. Les activités sont encadrées par des personnels communaux diplômés qui s'assurent de l'environnement propice à la pratique des sports au sein des équipements du complexe sportif, en extérieur comme à l'intérieur.

Horaires des activités :

- Mercredi matin: 09h30-12h00
- Mercredi après-midi: 13h30-16h00
- Samedi matin : 09h30-12h00

Les inscriptions ont lieu en début d'année scolaire via un formulaire à retirer soit à l'accueil de la mairie, au bureau de l'EMO (situé au complexe sportif) ou lors du forum des associations de la Ville.

Club Ados : Structure semi-ouverte proposant, aux jeunes Magnanvillois de 11 à 17 ans, de nombreuses activités comme des sorties, du sport, des jeux de rôle et de stratégie en extérieur mais aussi des débats d'actualité, des actions citoyennes, des repas à thème...

Le club se réunit le vendredi de 18h à 22h, au stade des Érables, à l'exception d'un programme spécial et de sorties où les participants se rendent sur les lieux de rendez-vous par leurs propres moyens.

Durant les petites et les grandes vacances scolaires, des programmes spécifiques d'une à deux semaines sont proposés. Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie.

MÉDIATHÈQUE LE GRENIER DES ARTS

Ce bel équipement culturel, d'une superficie de 500 m², avec un jardin de lecture, a été inauguré le 29 février 2020. Il est organisé en 4 espaces : jeunesse, adultes, animation/exposition et étude informatique. Plus de 9000 documents sont à votre disposition : romans, documentaires, presse, jeux, DVD...

Elle est ouverte à tous les publics et l'accès ainsi que la consultation des documents sur place sont libres.

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h
- Mercredi et samedi : 10h-18h
- Fermeture les dimanche et lundi

LE SITE INTERNET DE
LA MÉDIATHÈQUE,
C'EST PAR ICI :



Contact :
Tél : 01 75 74 81 74

<https://mediatheque.magnanville.fr>

Médiathèque Le Grenier des Arts



LE CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024*

- Rentrée scolaire des élèves : Lundi 4 septembre 2023
- Toussaint : Du 21 octobre 2023 au 6 novembre 2023
- Noël : Du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024
- Hiver : Du 10 février 2024 au 26 février 2024
- Printemps : Du 6 avril 2024 au 22 avril 2024
- Début des vacances d'été : Samedi 6 juillet 2024

*sous réserve de modifications ultérieures par l'Éducation Nationale.